



Bulletin Officiel

N°6236 Mardi 24 Novembre 2020

www.cmf.tn25^{ème} année

ISSN 0330 – 7174

AVIS ET COMMUNIQUES DU CMF

DECLARATION « FATCA » AU TITRE DE L'EXERCICE 2019	2
INFORMATION FINANCIERE DANS LE CONTEXTE DE LA CRISE DU COVID 19	3-4
TRANSITION AUX NORMES COMPTABLES IFRS 2021	5-6

AVIS DES SOCIETES

<u>ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE</u>	
SOCIETE TUNISIENNE D'ENTREPRISES DE TELECOMMUNICATIONS -SO.T.E.TEL-	7
<u>PROJET DE RESOLUTIONS AGO</u>	
SOCIETE TUNISIENNE D'ENTREPRISES DE TELECOMMUNICATIONS -SO.T.E.TEL-	8-9
<u>COMMUNIQUE DE PRESSE</u>	
SOCIETE TUNISIENNE D'ENTREPRISES DE TELECOMMUNICATIONS -SO.T.E.TEL-	10-11

ANNEXE I

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

ANNEXE II

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

ANNEXE III

SITUATIONS TRIMESTRIELLES ARRETEES AU 30 SEPTEMBRE 2020

- CAP OBLIG SICAV
- MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV
- SICAV SECURITY

COMMUNIQUE DU CMF

DECLARATION « FATCA » AU TITRE DE L'EXERCICE 2019

Il est porté à la connaissance des institutions financières déclarantes tunisiennes, définies par les dispositions de l'accord intergouvernemental entre la République Tunisienne et le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique en vue de mettre en œuvre la loi relative au respect des obligations fiscales concernant les comptes étrangers dite "LOI FATCA", qu'à partir du **19 octobre 2020** la plateforme IDES est accessible aux différentes institutions financières.

Les interlocuteurs uniques de ces institutions ont été appelés, par la Direction Générale des Impôts à déposer les déclarations FATCA au titre de l'exercice 2019, au plus tard le **30 novembre 2020**.

Dans ce cadre, les institutions financières susvisées, sont invitées à :

- Vérifier la validité de leur certificat d'authentification électronique de type DIGIGO.
- Consulter la page FATCA du site de l'administration fiscale sur le lien suivant:
<http://www.impots.finances.gov.tn/index.php/fr/services-en-ligne/fatca>.
- Consulter les recommandations FATCA Tunisie sur le lien suivant:
http://www.impots.finances.gov.tn/images/FATCA_TUNISIE/Recommandations_FATCA.pdf.
- Respecter les obligations de dépôt de la déclaration FATCA 2019.

COMMUNIQUÉ DU CMF

INFORMATION FINANCIERE DANS LE CONTEXTE DE LA CRISE DU COVID 19

Le Conseil du Marché Financier, et dans le cadre de son rôle de protection de l'épargne investie en valeurs mobilières, tient à encourager les sociétés à suivre les meilleures pratiques en matière de communication financière permettant de promouvoir la confiance des investisseurs.

Ainsi et eu égard au contexte COVID 19, qui rend nécessaires des divulgations spécifiques, détaillées et plus importantes d'informations significatives ainsi qu'une réponse de la part des organes de gouvernance aux circonstances évolutives, le CMF a procédé à une relance par courrier des sociétés concernées afin de leur rappeler les éléments à prendre en considération lors de la publication des états financiers intermédiaires ainsi qu'au niveau de l'information permanente à divulguer.

Dans ce cadre et compte tenu des difficultés accrues d'implication de jugements et d'estimations liées au contexte du COVID 19, le CMF a rappelé l'importance du rôle primordial attribué aux comités permanents d'audit, pour veiller à la fiabilité de l'information financière et au respect des dispositions légales et réglementaires.

Aussi, lesdites sociétés ont été invitées à inclure au niveau de leurs états financiers semestriels, une information relative notamment à l'impact du COVID 19 sur l'activité, la situation financière et les performances, ainsi que sur les mesures gouvernementales de soutien dont elles ont bénéficié le cas échéant.

L'information communiquée sur l'impact de la pandémie du COVID 19 devant être régulièrement mise à jour, avec les données les plus récentes relatives aux conséquences de cette crise sur la situation financière et sur les perspectives d'avenir.

- Suite -

Le CMF a appelé également les sociétés à la plus grande transparence concernant l'information divulguée sur le marché. Par conséquent, les émetteurs ont été encouragés à porter une attention particulière à leurs obligations d'information continue relative notamment aux répercussions connues et anticipées de la pandémie ainsi qu'à, tout fait important susceptible, s'il était connu, d'avoir une incidence significative sur le cours ou la valeur des titres.

2020 - AC - 026

COMMUNIQUÉ DU CMF

TRANSITION AUX NORMES COMPTABLES IFRS 2021

Le Conseil du Marché Financier porte à la connaissance des sociétés cotées à la bourse des valeurs mobilières de Tunis, aux banques et aux établissements financiers*, aux sociétés d'assurance et de réassurance ; qu'en vertu de la décision de l'assemblée générale du Conseil National de la Comptabilité du 6 septembre 2018, les institutions sus indiquées sont appelées à établir leurs **états financiers consolidés** selon les normes internationales d'information financière (IFRS) à partir du 1^{er} janvier 2021.

A cet effet, les sociétés et établissements concernés sont appelés dès à présent, à mettre en place un plan d'actions, détaillant les étapes nécessaires pour l'implémentation du nouveau référentiel comptable qui sera adopté. Ce plan doit être approuvé par le conseil d'administration ou le conseil de surveillance de l'institution, qui sera assisté par le comité permanent d'audit.

Chaque institution concernée, doit veiller à la constitution d'un comité ou d'un groupe de travail pour le suivi et la supervision de l'exécution dudit plan. Ledit comité rend compte de ses travaux directement au conseil d'administration ou au conseil de surveillance et doit inclure au minimum des responsables des unités chargées du système d'information, du service comptable et financier, du service audit interne et des représentants des sociétés du groupe.

Ce comité sera chargé notamment de :

- Mettre en place le plan d'actions ci-dessus indiqué et l'échéancier d'exécution dudit plan ;
- Recenser les difficultés d'application du nouveau référentiel et les divergences avec le référentiel existant ;
- Préparer une étude d'impact traduisant l'effet de l'adoption des normes IFRS sur la situation financière du groupe.

Les sociétés et établissements concernés, sont appelés à **informer régulièrement le CMF de l'état d'avancement desdits travaux.**

* Les établissements financiers qui font appel public à l'épargne.

- Suite -

Aussi les institutions susvisées, sont encouragées à suivre les meilleures pratiques d'information financière pendant la période de transition entre les normes comptables locales et les normes internationales IFRS applicables à compter de 2021.

Il est à signaler, qu'en cas de difficultés ou d'incertitudes, dans la mise en application du référentiel IFRS et afin de se prononcer sur les traitements appropriés, les sociétés concernées sont appelées à consulter le Conseil National de la Comptabilité, organisme chargé, de par les dispositions de la loi 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable, d'examiner et de donner son avis sur l'application des normes comptables et de traiter les questions relatives à la comptabilité.

Aussi, les sociétés susvisées sont appelées, à exposer au niveau du rapport annuel relatif à l'exercice 2019, les principales dispositions prises pour assurer le succès du projet de transition vers les normes IFRS et le degré d'avancement dudit projet. Cette description pourra comprendre, les mesures générales prises pour traiter les problématiques opérationnelles et de contrôle, ainsi que les risques et incertitudes susceptibles d'affecter l'activité et engendrés par le changement de référentiel comptable.

Enfin lesdites sociétés sont invitées à organiser des communications financières au cours de l'année 2020, à l'attention des différents professionnels de la place afin d'éclairer le public sur les principales divergences d'ores et déjà identifiées entre les méthodes comptables actuellement suivies et celles qui seront adoptées en 2021, ainsi que sur l'impact de l'adoption du référentiel IFRS sur la situation financière du groupe.

2020 - AC - 003

AVIS DES SOCIÉTÉS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications

« SO.T.E.TEL »

Sise rue des Entrepreneurs -Z.I- Charguia 2 – Aéroport Tunis

Au vu des circonstances actuelles de l'épidémie du COVID-19 et conformément aux mesures prises par le CMF en date du 19 mars 2020, la Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications « SO.T.E.TEL » informe ses actionnaires que l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2019 aura lieu à distance le mardi 15 décembre 2020 à 15h, et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1.** Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2019 ;
- 2.** Lecture des rapports du Commissaire aux Comptes afférant à l'exercice 2019 ;
- 3.** Approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2019 ;
- 4.** Affectation du résultat de l'exercice 2019 ;
- 5.** Quitus aux Administrateurs ;
- 6.** Jetons de présences ;
- 7.** Nomination des Administrateurs;
- 8.** Poursuite du programme de rachat des actions ;
- 9.** Approbation de la mise en conformité des statuts avec la loi N° 2019-47 du 29 mai 2019 relative à l'amélioration du climat de l'investissement ;
- 10.** Pouvoirs.

AVIS DES SOCIÉTÉS

PROJET DE RESOLUTIONS AGO

**Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications
« SO.T.E.TEL »**

Sise rue des Entrepreneurs -Z.I- Charguia 2 – Aéroport Tunis

Projet de résolutions de la Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications « SO.T.E.TEL » à soumettre à l'approbation de son Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 15 décembre 2020.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve les modalités d'organisation à distance de sa tenue.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire entérine le retard enregistré dans sa tenue qui ne lèse pas les intérêts des actionnaires.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve le rapport de gestion relatif à l'exercice clos au 31 Décembre 2019, tel qu'arrêté par le Conseil d'Administration.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après lecture et examen du rapport du Conseil d'Administration, du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes, approuve les États financiers au 31 décembre 2019, tels qu'ils lui ont été présentés, faisant apparaître des capitaux propres de 22.999.919 DT y compris un résultat net déficitaire de l'exercice s'élevant à -3.119.116 DT et un total du bilan de 64.564.850 DT.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après lecture et examen du rapport spécial du commissaire aux comptes relatif aux conventions prévues à l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, conclues au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019, approuve les conventions qui y figurent.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de reporter le déficit de l'exercice 2019 pour un montant de 3.119.116 DT comme suit :

- Amortissements différés : 1.397.484 DT
- Pertes reportées : 1.721.632 DT

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne sans réserve aux Administrateurs quitus pour leur gestion au titre de l'exercice 2019.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de :

- Reconduire les jetons de présence du Conseil d'Administration d'un montant brut Total de 52.500 DT au prorata des présences au titre de 2019.
- Reconduire la rémunération des Membres du Comité Permanent d'Audit d'un montant annuel brut Total de 15.000 DT, les modalités de répartition sont fixées par le Conseil d'Administration.

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide :

1. La ratification de la nomination en qualité d'Administrateur de Mr :
 - Samir Saied
2. La nomination en qualité d'administrateur indépendant de Mr :
 - Mohamed Mellassi
3. Le renouvellement du mandat d'Administrateur de Tunisie Télécom ;

La durée de leurs mandats commence à partir de l'exercice 2020 et prendra fin avec la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice 2022.

Les Administrateurs acceptent leurs nominations et déclarent qu'ils ne se trouvent dans aucun cas d'incompatibilité, d'interdiction ou de déchéances prévues par la loi. Ils informent l'Assemblée Générale Ordinaire des fonctions de direction occupées par eux dans d'autres sociétés et cela conformément aux dispositions des articles 192 et 193 du CSC.

DIXIEME RESOLUTION

Conformément aux dispositions de la loi 94-117 portant réorganisation du marché financier, l'Assemblée Générale Ordinaire autorise la SOTETEL à poursuivre le programme de rachat de ses propres actions dans les mêmes termes et ce pour une période ne pouvant dépasser trois années.

ONZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la version modifiée des statuts en conformité avec la loi N° 2019-47 du 29 mai 2019, relative à l'amélioration du climat de l'investissement, apportées par le Directeur Général et approuvées par le Conseil D'administration.

DOUZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au mandataire social ou à son représentant pour procéder aux formalités légales requises pour le dépôt, l'enregistrement et la publication.

AVIS DES SOCIÉTÉS*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications « SO.T.E.TEL »

Sise rue des Entrepreneurs -Z.I- Charguia 2 – Aéroport Tunis

**MODALITES D'ORGANISATION A DISTANCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE DU 15 DECEMBRE 2020**

Au vu des circonstances actuelles de l'épidémie du COVID-19 et conformément aux mesures prises par le CMF en date du 19 mars 2020, et à la convocation de l'assemblée générale à distance le 15 décembre 2020 via Microsoft teams 365, la Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications « SO.T.E.TEL » informe ses actionnaires et le public que son Assemblée Générale Ordinaire à distance se déroulera comme suit :

- SOTETEL mettera à la disposition des actionnaires en ligne et au siège de la société, les documents nécessaires,
- Les participants peuvent consulter les documents sur le site web « www.sotetel.tn/ Espace actionnaires».
- Les participants sont invités à cliquer sur l'icône « je participe » et remplir puis envoyer un formulaire d'inscription avec le nom, prénom, qualité, N° CIN / IU (pour les personnes morales), adresse e-mail, N° de téléphone et nombre d'actions, et ce, au plus tard le 13 décembre 2020.
- Un accusé de réception sera adressé aux inscrits.
- Un e-mail sera adressé aux participants validés avec un lien de l'événement.
- Chaque actionnaire peut poser des questions ou formuler des observations relatives aux documents mis à sa disposition ou à toute question en lien avec l'AGO, au plus tard le 08 décembre 2020.
- La société répond et met en ligne les questions et les réponses y afférentes, ayant une incidence sur la décision de vote, au plus tard le 12 décembre 2020.
- Les actionnaires ou leurs mandataires devront remplir le formulaire de vote avec signature légalisée, le scanner et l'envoyer par e-mail à « ago@sotetel.tn » ou le déposer au bureau d'ordre SOTETEL contre décharge, au plus tard le 14 décembre 2020 à 16h45. La réception des votes par correspondance fera office d'émargement de la feuille de présence.
- Si un actionnaire décide de se faire représenter, il est préférable que ce mandat soit donné au Président de l'assemblée, et ce, au plus tard le 12 décembre 2020.
- Les actionnaires peuvent suivre en direct le déroulement de l'assemblée, interagir et poser des questions en cliquant sur le lien reçu par email pour participer à l'AGO.
- Pour plus de détails, les participants sont invités à consulter le logigramme de processus de la tenue de l'AGO à distance mis en ligne sur le site web « www.sotetel.tn/ Espace actionnaires».

- **Dates à Retenir**

1. Le 08 décembre 2020 : date limite pour la réception des questions
2. Le 12 décembre 2020 :
 - Date limite pour répondre aux questions ayant incidence sur la décision de vote.
 - Date limite pour donner mandat
3. Le 13 décembre 2020 : date limite d'inscription.
4. Le 14 décembre 2020 : date limite de vote.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

2020 - AS - 1264

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**

Immeuble CMF – Centre Urbain Nord
Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**

www.cmf.tn
email : cmf@cmf.tn
Le Président du CMF
M. Salah ESSAYEL

Dénomination		Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2019	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION								
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	188,603	197,789	197,818		
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	128,808	134,988	135,009		
3	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99	108,693	113,338	113,353		
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17	114,417	120,652	120,669		
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	112,884	118,238	118,258		
6	FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	108,832	115,798	115,819		
7	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	109,304	113,871	113,883		
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	45,027	46,541	46,547		
9	SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	31,415	32,953	32,959		
10	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	105,929	111,610	111,629		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
11	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	16,707	17,431	17,433		
12	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	121,384	125,546	125,559		
13	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	1,159	1,176	1,176		
14	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	111,984	117,823	117,840		
15	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	11,040	11,505	11,507		
16	FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	156,564	165,561	165,587		
17	FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07	11,084	11,526	11,528		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
18	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,742	1,833	1,835		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>								
19	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	60,901	63,069	63,077		
20	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	129,454	131,996	131,957		
21	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01	112,135	106,353	106,249		
22	AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20	-	105,117	105,134		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
23	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	136,744	133,783	133,916		
24	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	510,165	515,063	515,482		
25	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	128,967	131,343	131,124		
26	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE ***	MAXULA BOURSE	15/10/08	135,741	En liquidation	En liquidation		
27	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE ***	MAXULA BOURSE	15/10/08	130,499	En liquidation	En liquidation		
28	FCP MAXULA STABILITY ***	MAXULA BOURSE	18/05/09	112,462	En liquidation	En liquidation		
29	FCP INDICE MAXULA ***	MAXULA BOURSE	23/10/09	109,116	En liquidation	En liquidation		
30	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	179,510	167,313	167,758		
31	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	96,478	94,879	94,443		
32	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	118,731	123,920	123,888		
33	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	169,247	160,167	159,672		
34	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	144,657	143,070	143,017		
35	FCP SMART EQUILIBRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	103,478	94,151	94,134		
35	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	22,654	21,916	21,889		
36	STB EVOLUTIF FCP *	STB FINANCE	19/01/16	92,975	90,532	90,615		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
37	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2087,476	2126,856	2133,859		
38	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	129,316	122,977	124,833		
39	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	201,273	197,841	202,682		
40	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	17,721	17,342	17,627		
41	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,784	2,763	2,778		
42	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,466	2,487	2,498		
43	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	75,837	66,459	67,198		
44	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,164	1,194	1,217		
45	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,226	1,268	1,269		
46	FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,166	1,181	1,194		
47	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,137	1,149	1,163		
48	MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15	118,999	111,802	114,377		
49	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	131,708	132,706	134,131		
50	FCP MOUASSASSETT	AFC	17/04/17	1133,301	1129,170	1153,489		
51	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	11,951	12,912	13,216		
52	FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	BIAT ASSET MANAGEMENT	06/11/17	10,127	9,670	9,840		
<i>SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION</i>								
53	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00	93,956	85,345	85,127		
OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2019	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>								
54	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	21/04/20	5,271	109,695	108,778	108,794
55	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	29/05/20	5,838	102,952	100,486	100,498
56	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	29/05/20	3,949	106,235	107,147	107,160
57	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	18/05/20	5,498	104,788	104,341	104,357
58	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	29/05/20	6,557	106,654	106,493	106,515
59	SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	29/05/20	4,926	108,650	109,110	109,130
60	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	29/05/20	5,504	106,238	105,684	105,699

61	SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	24/04/20	5,033	103,341	102,791	102,806
62	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	29/05/20	3,119	103,510	102,773	102,779
63	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	06/04/20	6,190	107,338	106,496	106,512
64	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	29/05/20	6,607	109,277	108,712	108,728
65	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	29/05/20	4,325	105,949	105,380	105,396
66	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/20	3,894	104,849	104,488	104,498
67	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	12/06/20	5,154	104,910	104,475	104,489
68	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	29/05/20	4,602	105,102	104,113	104,123
69	SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	29/05/20	5,870	104,538	103,780	103,798
70	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/20	3,816	106,500	106,457	106,469
71	SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	18/05/20	5,930	104,751	103,946	103,961
72	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	29/05/20	5,451	104,017	103,140	103,151
73	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	29/05/20	4,191	106,872	106,785	106,799
74	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	11/05/20	4,167	103,322	102,804	102,816
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
75	FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	15/05/20	3,789	105,166	107,423	107,438
76	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	29/05/20	5,877	105,649	105,196	105,222
77	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	29/05/20	4,827	106,572	106,782	106,805
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE								
78	FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	29/05/20	8,589	110,621	110,887	110,989
SICAV MIXTES								
79	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	21/04/20	1,398	62,748	63,294	63,042
80	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	29/05/20	1,432	96,337	92,526	92,578
81	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	06/04/20	0,761	18,466	18,339	18,343
82	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	12/06/20	11,049	302,994	276,592	276,362
83	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	29/05/20	40,291	2323,978	2224,281	2216,937
84	SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	13/05/20	3,091	74,850	74,538	74,540
85	SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	12/05/20	2,288	57,242	56,506	56,517
86	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	11/05/20	0,761	113,302	107,979	107,756
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
87	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	05/05/20	0,323	11,494	11,505	11,487
88	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	05/05/20	0,289	13,700	13,603	13,563
89	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	18/05/20	0,397	16,225	15,074	15,009
90	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	18/05/20	0,469	13,957	13,453	13,407
91	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	29/05/20	6,174	154,051	148,921	148,934
92	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	28/05/20	0,040	9,038	9,269	9,240
93	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	28/05/20	5,692	116,092	104,453	104,581
94	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	23/06/55	0,605	89,378	76,925	77,149
95	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	04/05/67	0,599	93,397	76,284	76,569
96	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/20	3,901	98,086	99,744	99,750
97	UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	08/04/20	1,830	98,741	89,066	88,762
98	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	-	-	9,984	10,097	10,058
99	FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	17/02/20	2,167	96,139	95,811	95,560
100	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	21/04/20	3,510	153,406	140,867	140,634
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
101	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	29/05/20	1,325	105,212	96,716	97,958
102	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	29/05/20	0,695	114,873	114,293	114,420
103	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	25/05/18	0,833	120,725	114,468	116,140
104	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	18/05/20	4,092	191,573	185,478	189,179
105	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	18/05/20	3,543	179,797	170,792	173,441
106	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	18/05/20	4,376	161,038	165,962	167,085
107	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	18/05/20	0,213	23,160	23,359	23,889
108	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	144,945	138,763	141,555
109	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	138,623	140,991	143,211
110	TUNISIAN EQUITY FUND **	UGFS-NA	30/11/09	28/05/19	80,346	En liquidation	En liquidation	En liquidation
111	FCP SMART EQUITY 2 **	SMART ASSET MANAGEMENT	15/06/15	19/05/20	34,146	1037,520	En liquidation	En liquidation
112	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS	14/12/15	29/05/20	202,368	5860,990	5378,406	5403,525
113	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	CGF	29/07/16	28/05/20	99,012	5281,119	5382,200	5464,923
114	FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	29/05/20	3,269	90,737	84,972	85,821
115	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS	12/11/18	29/05/20	246,769	5065,783	4550,370	4569,900
116	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	28/04/20	0,143	9,947	10,065	10,194
117	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	29/05/20	9,216	165,770	163,293	164,452
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
119	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	29/05/20	4,702	120,893	128,628	129,148
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
120	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/05/16	20/04/20	293,487	11 311,257	10341,206	10512,044

* Initialement dénommé FCP AL HIKMA

** FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

*** FCP en liquidation anticipée

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par la radiation du Marché alternatif de la Cote de la Bourse de la société HEXABYTE, la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
I-1 Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
5. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
6. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
7. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
8. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
9. BH ASSUANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
10. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
11.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
12.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
13. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
14. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
15. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
16.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
17.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
18. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
19. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
20. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
21. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
22.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
23.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
24.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
25. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
26.Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemane, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400
27. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
28. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
29.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
30. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
31. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188

DERNIERE MISE A JOUR : 30/09/2020

32.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
33.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
34. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
35. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
36. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
37. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
38. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
39. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
40. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Téboulba-	73 604 149
41. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
42. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
43. Société Immobilière et de Participations "SIMPAPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
44. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
45. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
46. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
47. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
48. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
49. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
50. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
51. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
52. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
53. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
54. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 -1080 TUNIS-	71 713 100
55. Société Tunisienne d'Equiptement "STEQ"	8, rue 8601, Z.I la Charguia I BP N° 746 -1080 Tunis-	71 115 500
56. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
57. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
58. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
59.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
60. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
61. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
62. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
63. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
64. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
65. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
66. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
67. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

I-2 Marché Alternatif

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
3.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
4.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
5.Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
6. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
7. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
8.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I -Tunis-	70 730 250
9.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
10.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
11.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
12.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
2.Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
5. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Noura, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac- Lac II	30 300 100
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
9. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
10.Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweïtienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybieenne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18 . Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
21.Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420

22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
24.Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
29. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
30. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
31. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
32. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
33. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
34. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
35. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
36. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
37.Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
38. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	
39. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
40. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
41. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
42. Société Carthage Médical - Centre International Carthage Médical-	Zone Touristique, Jinen El Ouest Dkhila -5000 Monastir-	73 524 000
43.Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
44. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
45. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
46. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
47. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Sufteitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
48. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
49. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
50.Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest " SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
51. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
52.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
53. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
54. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
55. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
56. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
57.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
58.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
59.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844

DERNIERE MISE A JOUR : 30/09/2020

60. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
61.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
62. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
63.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
64.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
65.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
66.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
67.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
68.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
69.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
70.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
71.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
72.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
73. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
74.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
75.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
76.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
77.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
78.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
79.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
80.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
81.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
82.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
83.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
84.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
85.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
86.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
87.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
88.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
89. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
90.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
91.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
92.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
93.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
94.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
95. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
96. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Siences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000

97. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
98. Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine -Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH PRUDENCE FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
3	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
4	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
7	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
12	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
13	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
14	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
15	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
16	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
17	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
18	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
19	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
20	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Boulevard de la Terre-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Boulevard de la Terre-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Boulevard de la Terre-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
23	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Boulevard de la Terre-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
24	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 30/09/2020

25	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
26	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
27	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	ACTIONS	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
28	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011-1001 Tunis
29	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
30	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
31	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
32	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
33	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
34	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
35	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
36	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
37	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP INDICE MAXULA (1)	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
39	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
40	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
41	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
42	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
43	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
44	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
45	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
46	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
47	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
48	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE (1)	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
49	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE (1)	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
50	FCP MAXULA STABILITY (1)	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
51	FCP MOUASSASSETT	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
52	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
53	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
54	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis

55	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
56	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
57	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
58	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
59	FCP SMART EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
60	FCP SMART EQUITY 2 (2)	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
61	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
62	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
63	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
64	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
65	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
66	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
67	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
68	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
69	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
70	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
71	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
72	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin - 1001 Tunis
73	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
74	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
75	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
76	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
77	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
79	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
80	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
81	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 30/09/2020

83	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
84	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
85	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
86	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
87	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
88	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
89	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
90	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Boulevard de la Terre-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
91	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
92	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
93	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
94	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
95	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
96	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
97	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
98	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
99	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
100	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
101	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
102	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
103	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
104	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
105	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
106	STB EVOLUTIF FCP (3)	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
107	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
108	TUNISIAN EQUITY FUND (2)	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
109	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
110	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

111	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
112	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GEREE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
113	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
114	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
115	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
116	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
117	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
118	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
119	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
120	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	10 bis, Avenue Mohamed V- Immeuble BTK-1001 Tunis

(1) FCP en liquidation anticipée

(2) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

(3) Initialement dénommé FCP AL HIKMA

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	Startup Factory Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
5	ANAVA SEED FUND	Flat6Labs Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
6	CDC AMORÇAGE	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
7	Capital'Act Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
8	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax

3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

28	FCPR IntilaQ For Excellence	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR Fonds CDC Croissance 1	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR Tunisian Development Fund III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
34	TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB Manager	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	21, Rue de l'Artisanat – Zone Industrielle Charguia II - Tunisie

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

CAP OBLIG SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2020

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2020

Introduction

En notre qualité de commissaire aux comptes de «CAP OBLIG SICAV», et en exécution de la mission prévue par l'article 8 du code des organismes de placement collectif que promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons réalisé l'examen limité des états financiers intermédiaires de «CAP OBLIG SICAV», qui comprennent le bilan au 30 septembre 2020, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période de trois mois se terminant à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers intermédiaires font apparaître un actif net totalisant 23.635.440 DT et un résultat net de la période du troisième trimestre 2020 s'élevant à 304.974 DT.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation de ces états financiers intermédiaires conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière intermédiaire sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité d'informations financières intermédiaires.

Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes d'audit et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la société « CAP OBLIG SICAV » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 30 septembre 2020 ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période de 3 mois close à cette date conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphes d'observation

- Par référence à l'article 29 du code des OPC et l'article 02 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001, nous attirons l'attention sur les points suivants :
 - Au cours du troisième trimestre 2020, l'actif de la « CAP OBLIG SICAV » a été employé en bons de trésor assimilables, emprunts obligataires et parts des OPCVM à des taux en deçà de la limite minimale de 50% de l'actif sans excéder 80%, fixée par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001. Au 30 septembre 2020, ce taux est de l'ordre de 39,67%.

- Au cours du troisième trimestre 2020, l'actif de la « CAP OBLIG SICAV » a été employé en des valeurs mobilières représentant des titres à court terme à des taux qui dépassaient la limite maximale de 30% de l'actif fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001. Au 30 septembre 2020, ce taux est de l'ordre de 40,03%.
 - Au cours du troisième trimestre 2020, l'actif de la « CAP OBLIG SICAV » a été employé en disponibilités, dépôts à terme et dépôts à vue à des taux qui dépassaient la limite maximale de 20% fixée par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001. Au 30 septembre 2020, ce taux est de l'ordre de 20,30%.
 - Au cours du troisième trimestre 2020, l'actif de la « CAP OBLIG SICAV » a été employé en valeurs mobilières représentant des titres à court terme ainsi qu'en disponibilités, dépôts à vue et dépôts à terme à des taux qui dépassaient la limite maximale de 50% fixée par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001. Au 30 septembre 2020, ce taux est de l'ordre de 60,33%.
 - Au cours du troisième trimestre 2020, l'actif de la « CAP OBLIG SICAV » a été employé en des titres émis par l'« ATB », en dépassement de la limite de 10% fixée par l'article 29 du code des Organismes de Placement Collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001. Au 30 septembre 2020, ce taux est de l'ordre de 23,46%.
- Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée depuis l'exercice 2018 par la société «CAP OBLIG SICAV» pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.
 - L'émergence de la pandémie du COVID-19 a eu et continue d'avoir un impact sur l'environnement économique. La société « CAP OBLIG SICAV » n'est pas en capacité d'apprécier son impact éventuel sur ses performances de l'année en cours et celles des exercices futurs. A la date d'arrêté des états financiers trimestriels de la société, la direction de la société gestionnaire n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

Notre opinion ne comporte pas de réserves à l'égard de ces points.

Tunis, le 30 octobre 2020

Le Commissaire aux Comptes :

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES ASSOCIES -MTBF

Mohamed Lassaad BORJI

BILAN
ARRETE AU 30/09/2020
(Exprimé en Dinar Tunisien)

En TND		30/09/2020	30/09/2019	31/12/2019
<u>ACTIF</u>				
AC1 - Portefeuille titres	4.1	9 389 395	9 351 840	7 817 092
AC1a Actions et valeurs assimilées		1 020 040	964 968	860 578
AC1b Obligations et valeurs assimilées		8 369 355	8 386 872	6 956 514
AC2 - Placements monétaires et disponibilités		14 281 691	11 689 741	12 423 255
AC2a Placements monétaires	4.3	14 000 375	11 474 664	11 528 281
AC2b Disponibilités		281 316	215 077	894 974
AC3 - Créances d'exploitation		-	-	-
AC4 - Autres actifs		5 109	-	-
Total Actif		23 676 195	21 041 581	20 240 347
<u>PASSIF</u>				
PA1 Opérateurs créditeurs	4.5	17 370	16 069	15 167
PA2 Autres créditeurs divers	4.6	23 385	21 533	21 411
Total Passif		40 755	37 602	36 578
<u>ACTIF NET</u>				
CP1 Capital	4.7	22 642 904	20 105 572	19 038 765
CP2 - Sommes distribuables		992 536	898 407	1 165 004
CP2a Sommes distribuables des exercices antérieurs		173	113	107
CP2b Sommes distribuables de la période		992 363	898 294	1 164 897
Actif Net		23 635 440	21 003 979	20 203 769
Total Passif et Actif Net		23 676 195	21 041 581	20 240 347

ETAT DE RESULTAT
POUR LA PERIODE DU 01/01/2020 AU 30/09/2020
(Exprimé en Dinar Tunisien)

En TND			Période du 01/07/2020 au 30/09/2020	Période du 01/01/2020 au 30/09/2020	Période du 01/07/2019 au 30/09/2019	Période du 01/01/2019 au 30/09/2019	Exercice Clos le 31/12/2019
PR1 -	Revenus du portefeuille Titres	4.2	119 227	342 015	126 473	416 255	530 970
PR1a	Dividendes		-	-	-	-	-
PR1b	Revenus des obligations et valeurs assimilées		119 227	342 015	126 473	416 255	530 970
PR2	Revenus des placements monétaires	4.4	233 068	719 040	274 492	630 095	881 290
Total Revenus des Placements			352 295	1 061 055	400 965	1 046 350	1 412 260
CH1	Charges de gestion des placements	4.8	(52 369)	(144 342)	(49 653)	(137 529)	(182 595)
Revenus Nets des Placements			299 926	916 713	351 312	908 821	1 229 665
CH2	Autres charges	4.9	(6 721)	(19 084)	(6 572)	(18 422)	(24 417)
Résultat d'Exploitation			293 205	897 629	344 740	890 399	1 205 248
PR4	Régularisation du résultat d'exploitation		21 694	94 734	(457)	7 895	(40 351)
Sommes distribuables de la Période			314 899	992 363	344 283	898 294	1 164 897
PR4	Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(21 694)	(94 734)	457	(7 895)	40 351
	Variation des plus ou moins values potentielles sur titres		7 826	6 154	8 353	10 852	7 378
	Frais de négociation des titres		-	(1 426)	-	-	-
	Plus ou moins values réalisées sur cessions de titres		3 943	29 710	3 000	98 335	114 104
Résultat Net de la Période			304 974	932 067	356 093	999 586	1 326 730

**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
POUR LA PERIODE DU 01/01/2020 AU 30/09/2020
(Exprimé en Dinar Tunisien)**

En TND	Période du 01/07/2020 au 30/09/2020	Période du 01/01/2020 au 30/09/2020	Période du 01/07/2019 au 30/09/2019	Période du 01/01/2019 au 30/09/2019	Exercice Clos le 31/12/2019
AN1 - <u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	<u>304 974</u>	<u>932 067</u>	<u>356 093</u>	<u>999 586</u>	<u>1 326 730</u>
AN1a - Résultat d'exploitation	293 205	897 629	344 740	890 399	1 205 248
AN1b - Variation des plus-moins valeurs potentielles /titres	7 826	6 154	8 353	10 852	7 378
AN1c - Plus/moins valeurs réalisées sur cessions de titres	3 943	29 710	3 000	98 335	114 104
AN1d - Frais de négociation de titres	-	(1 426)	-	-	-
AN2 - <u>Distribution de dividendes</u>	-	<u>(845 319)</u>	-	<u>(730 957)</u>	<u>(730 957)</u>
AN3 - <u>Transactions sur le capital</u>	<u>636 401</u>	<u>3 344 923</u>	<u>662 459</u>	<u>206 370</u>	<u>(920 984)</u>
AN3a <u>Souscriptions</u>	<u>5 631 785</u>	<u>24 632 538</u>	<u>6 307 785</u>	<u>31 152 787</u>	<u>36 754 698</u>
CSS Capital	5 423 677	23 707 807	6 074 021	30 059 045	35 346 526
RSNDS Régularisation des sommes non distribuables	7 459	17 153	34 015	135 894	169 093
RSD Régularisation des sommes distribuables	200 649	907 578	199 749	957 848	1 239 079
AN3b <u>Rachats</u>	<u>(4 995 384)</u>	<u>(21 287 615)</u>	<u>(5 645 326)</u>	<u>(30 946 417)</u>	<u>(37 675 682)</u>
CSR Capital	(4 809 771)	(20 141 225)	(5 414 116)	(29 633 112)	(35 993 265)
RSNDR Régularisation des sommes non distribuables	(6 662)	(14 034)	(31 007)	(125 304)	(164 933)
RSD Régularisation des sommes distribuables	(178 951)	(1 132 356)	(200 203)	(1 188 001)	(1 517 484)
Variation de l'actif net	<u>941 375</u>	<u>3 431 671</u>	<u>1 018 552</u>	<u>474 999</u>	<u>(325 211)</u>
AN4 - <u>Actif net</u>					
AN4a Début de période	22 694 065	20 203 769	19 985 427	20 528 980	20 528 980
AN4b Fin de période	23 635 440	23 635 440	21 003 979	21 003 979	20 203 769
AN5 - <u>Nombre d'actions</u>					
AN5a Début de période	217 369	188 184	192 291	194 619	194 619
AN5b Fin de période	223 437	223 437	198 857	198 857	188 184
Valeur liquidative	<u>105,781</u>	<u>105,781</u>	<u>105,624</u>	<u>105,624</u>	<u>107,362</u>
AN6 - <u>Taux de rendement annualisé (%)</u>	<u>5,25%</u>	<u>5,73%</u>	<u>6,45%</u>	<u>6,49%</u>	<u>6,50%</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

1- PRESENTATION DE LA SOCIETE

CAP OBLIG SICAV est une société d'investissement à capital variable obligataire de type distribution, régie par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation des codes des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 18 septembre 2001, et a reçu l'agrément du ministre des finances en date du 27 novembre 2000.

La SICAVa pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe par l'utilisation exclusive de ses fonds propres. Elle a reçu le visa du Conseil du Marché Financier en date du 03 décembre 2001 sous le n° 01.434.

La gestion de la SICAV est confiée à la Société d'intermédiation en bourse « COFIB CAPITAL FINANCES ». Le dépositaire exclusif des actifs de la SICAV est la Banque « ATB ».

2- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 septembre 2020 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

3- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2 Evaluation des placements

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- à la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- à la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 septembre 2020, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société CAP OBLIG SICAV figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018

La société «CAP OBLIG SICAV» ne dispose pas d'un portefeuille de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 ».

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leurs valeurs liquidatives. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.3 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré

4- NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

4.1 Note sur le portefeuille titres

Le portefeuille-titres est composé au 30 septembre 2020 de bons de trésor assimilables, titres OPCVM et d'obligations.

Le solde de ce poste s'élève au 30 septembre 2020 à 9.389.395 DT et se répartit comme suit :

Désignation du Titre	Quantité	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2020	% Actif Net
Obligations et valeurs assimilées		8 126 441	8 369 355	35,41%
Emprunts d'Etat		1 932 295	1 995 374	8,44%
EMP NAT 2014 Cat C	20 000	1 000 000	1 014 336	4,29%
BTA 6 % 10/2023	1 050	932 295	981 038	4,15%
Emprunts de sociétés		6 194 146	6 373 981	26,97%
ATB 2007/1	3 000	56 250	57 618	0,24%
ATL 2013/2	8 000	160 000	168 083	0,71%
ATL 2015/2	5 000	93 480	97 072	0,41%
ATL 2017/1	5 000	200 000	206 620	0,87%
Attijari Leasing 2015/2	5 000	93 660	98 388	0,42%

Attijari Bank Sub 2015	5 000	100 000	105 452	0,45%
ABC 2020/1	10 000	1 000 000	1 024 352	4,33%
BTE 2016	10 000	400 000	416 176	1,76%
CIL 2013/1	2 000	40 000	41 902	0,18%
CIL 2015/2	3 500	70 000	73 945	0,31%
CIL 2016/1	2 500	50 000	51 134	0,22%
CIL 2016/2	5 000	200 000	207 508	0,88%
HL 2015/1 CB	10 000	357 556	368 156	1,56%
HL 2017/3	3 500	210 000	219 145	0,93%
HL 2017/2	3 500	140 000	141 949	0,60%
HL SUB 2015/1	3 000	60 000	63 149	0,27%
HL 2015/2	9 000	170 700	176 345	0,75%
HL SUB 2018/1	3 500	210 000	215 482	0,91%
HL 2018/2	1 000	80 000	84 282	0,36%
HL 2020/2	10 500	1 050 000	1 053 906	4,46%
TL 2014/1	10 000	200 000	205 024	0,87%
TL 2018/1	3 500	210 000	215 379	0,91%
TL 2014/2	13 000	520 000	545 802	2,31%
TLF 2019/1	2 500	200 000	204 748	0,87%
UIB SUB 2016	5 000	200 000	208 704	0,88%
UIB 2009/1	2 500	112 500	113 594	0,48%
UIB 2011/1	1 000	10 000	10 066	0,04%
Titres OPCVM		1 004 623	1 020 040	4,32%
FCP SALAMETT CAP	58 921	1 004 623	1 020 040	4,32%
Total Portefeuille Titres		9 131 064	9 389 395	39,73%

Les titres ayant connu des mouvements au cours du troisième trimestre 2020 se présentent comme suit:

Désignation du titre	Coût d'acquisition au 01-07-2020	Acquisition	Remboursement ou cession	Coût d'acquisition des titres cédés / remboursés	Plus / moins valeurs réalisées	Coût d'acquisition au 30-09-2020
Obligations et Valeurs assimilées	375 000	1 050 000	112 500	112 500	-	1 312 500
Emprunts de Sociétés	375 000	1 050 000	112 500	112 500	-	1 312 500
HL 2017/2	210 000	-	70 000	70 000	-	140 000
HL 2020/2	-	1 050 000	-	-	-	1 050 000
UIB 2009/1	125 000	-	12 500	12 500	-	112 500
UIB 2011/1	20 000	-	10 000	10 000	-	10 000
BTE 2010/1	20 000	-	20 000	20 000	-	-
Titre des OPCVM	1 100 690	300 005	400 015	396 072	3 943	1 004 623
FCP SALAMETT CAP	1 100 690	300 005	400 015	396 072	3 943	1 004 623
Total	1 475 690	1 350 005	512 515	508 572	3 943	2 317 123

4.2 Note sur les revenus du portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille-titres (des intérêts courus et/ou échus) pour la période allant du 01 juillet 2020 au 30 septembre 2020 totalisent 119.227 DT et se détaillent comme suit :

Désignation	Période du 01/07/2020 au30/09/2020	Période du 01/01/2020 au30/09/2020	Période du 01/07/2019 au30/09/2019	Période du 01/01/2019 au30/09/2019	Période du 01/01/2019 au31/12/2019
Revenus des Obligations de Sociétés	93 724	269 792	110 457	346 204	444 919
Revenus des Emprunts d'Etat	25 503	72 223	16 016	70 051	86 051
Total	119 227	342 015	126 473	416 255	530 970

4.3 Note sur les placements monétaires

Les placements monétaires s'élèvent au 30 septembre 2020 à 14.000.375 DT contre 11.474.664 DT au 30 septembre 2019. Le détail des placements monétaires à la date du 30 septembre 2020 est présenté au niveau du tableau suivant :

Désignation	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2020	% de l'Actif Net
Placements à Terme	4500 000	4 524 965	19,14%
PLT 21/12/2020 ATB 3 mois à 6,80%	2 000 000	2 002 981	8,47%
PLT 02/11/2020 ATB 3 mois à 6,80%	2500 000	2 521 984	10,67%
Certificats de Dépôt	9 431 773	9 475 410	40,09%
CD_10%_08/12/2020 AIL 70 jours	987 602	987 956	4,18%
CD_10%_21/10/2020 BH LEASING 100 jours	1 964 865	1 992 973	8,43%
CD_10%_13/10/2020 AIL 70 jours	987 602	997 875	4,22%
CD_6,8%_04/10/2020 ATB 10 jours	499 246	499 774	2,11%
CD_6,8%_01/10/2020 ATB 10 jours	1 996 983	2 000 000	8,46%
CD_6,8%_08/10/2020 ATB 10 jours	2 995 475	2 996 832	12,68%
Total	13931 773	14 000 375	59,23%

4.4 Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'élèvent à 233.068 DT pour la période allant du 01 juillet 2020 au 30 septembre 2020 et représentent le montant des intérêts courus et/ou échus sur les placements à terme et certificats de dépôt au titre du troisième trimestre 2020.

Le détail de ces revenus se présente comme suit :

Désignation	Période du 01/07/2020 au30/09/2020	Période du 01/01/2020 au30/09/2020	Période du 01/07/2019 au30/09/2019	Période du 01/01/2019 au30/09/2019	Période du 01/01/2019 au31/12/2019
Revenus des Placements à Terme	81 583	239 644	84 296	189 000	281 199
Revenus des Certificats de Dépôt	151 485	479 396	190 196	441 095	600 091
Total	233 068	719 040	274 492	630 095	881 290

4.5 Note sur les opérateurs créditeurs

Ce poste comprend la somme due par CAP OBLIG SICAV au gestionnaire COFIB CAPITAL FINANCES. Elle s'élève à 17.370 DT au 30 septembre 2020 contre 16.069 DT au 30 septembre 2019.

4.6 Note sur les autres créditeurs divers

Ce poste comprend les sommes dues au titre de la redevance du CMF, la TCL et la retenue à la source. Le détail de ce poste est le suivant :

Désignation	Valeur au 30/09/2020	Valeur au 30/09/2019	Valeur au 31/12/2019
TCL à payer	269	317	294
Retenue à la Source	21 170	19 416	19 417
Redevance CMF	1 946	1 800	1 700
Total	23 385	21 533	21 411

4.7 Note sur le capital

La variation de l'actif net de la période du 01 juillet 2020 au 30 septembre 2020 s'élève à 941.375 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Montant
Variation de la part Capital	626 472
Variation de la part Revenu	314 903
Variation de l'Actif Net	941 375

Les mouvements sur le capital au cours du troisième trimestre 2020 se détaillent comme suit :

	Capital au 30/06/2020	Souscriptions réalisées	Rachat effectués	Capital au 30/09/2020
Montant	21 991 441	5 423 677	(4 809 771)	22 605 347(*)
Nombre de titres	217 369	53 609	(47 541)	223 437
Nombre d'actionnaires	532	75	56	551

(*) Il s'agit de la valeur du capital évalué sur la base de la part capital au 01-01-2020. La valeur du capital en fin de période est déterminée en ajoutant les sommes non distribuables de la période (du 01-01-2020 au 30-09-2020).

Ainsi la valeur du capital en fin de période est déterminée comme suit :

Désignation	30/09/2020
Capital sur la base part de capital de début de période	22 605 347
Variation des +/- values potentielles sur titres	6 154
+/- values réalisées sur cession de titres	29 710
Frais de négociation de titre	(1 426)
Réglul des sommes non distribuables de la période	3 119
Capital au 30.09.2020	22 642 904

4.8 Note sur les charges de gestion des placements

Ce poste enregistre la rémunération du gestionnaire. Le détail se présente comme suit :

Désignation	Période du 01/07/2020 au30/09/2020	Période du 01/01/2020 au30/09/2020	Période du 01/07/2019 au30/09/2019	Période du 01/01/2019 au30/09/2019	Période du 01/01/2019 au31/12/2019
Rémunération du Gestionnaire	52 369	144 342	49 653	137 529	182 595
Total	52 369	144 342	49 653	137 529	182 595

La convention de gestion, conclue entre CAP OBLIG SICAV et COFIB CAPITAL FINANCES, prévoit la facturation d'une commission de gestion de 0,75% hors taxes calculée quotidiennement, sur la base de l'actif net, et payée mensuellement. La commission de gestion au titre du troisième trimestre 2020s'élève à 52.369 DT TTC.

Par ailleurs, il est à noter que les rémunérations du dépositaire et du commissaire aux comptes sont à la charge du gestionnaire «COFIB CAPITAL FINANCES».

4.9 Note sur les autres charges

Ce poste enregistre les charges relatives à la redevance versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net, la charge TCL ainsi que les autres impôts et taxes. Il se détaille comme suit :

Désignation	Période du 01/07/2020 au30/09/2020	Période du 01/01/2020 au30/09/2020	Période du 01/07/2019 au30/09/2019	Période du 01/01/2019 au30/09/2019	Période du 01/01/2019 au31/12/2019
Redevance CMF	5 868	16 172	5 563	15 409	20 458
TCL	853	2 712	1 008	2 813	3 759
Autres impôts et taxes	-	200	-	200	200
Total	6 721	19 084	6 572	18 422	24 417

MILLENIUUM OBLIGATAIRE SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2020

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR

LA SITUATION INTERMEDIAIRE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2020

En application des dispositions des articles 7 et 8 du code des organismes de placements collectifs promulgués par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers de la Société « **Millenium Obligataire SICAV** » au 30 septembre 2020, qui font apparaître un actif net de **1.961.122** dinars pour un capital de **1.918.567** dinars et une valeur liquidative égale à **102,521** dinars par action. Ces états financiers relèvent de la responsabilité de votre conseil d'administration. Notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit.

Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit. Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers ci-joints ne donnent pas une image fidèle conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie.

Toutefois,

- Les emplois au titre de l'ATB représentent 10.56% de l'actif de **Millenium Obligataire SICAV**, dépassant, ainsi, le seuil de 10% fixé par l'article 29 du code des organismes de placement collectif ;
- Les emplois au titre de la société «AL HIFADH SICAV » représentent 5.42% de l'actif net de **Millenium Obligataire SICAV** dépassant, ainsi, le seuil de 5% fixé par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du septembre 2001,
- Les actifs de **Millenium Obligataire SICAV**, s'élevant au 30 Septembre 2020 à **1.971.820** dinars, sont composés à concurrence d'un montant de **1.609.173** dinars, soit 81.61 % de valeurs mobilières et de **362.627** dinars soit 18,39 % de liquidités et de quasi-liquidités. Ces proportions ne sont pas conformes aux dispositions de l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 qui prévoit des taux respectivement égaux à 80% et 20%.

Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-Verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Tunis, le 30 octobre 2020

Le Commissaire aux Comptes :

TUNISIE AUDIT & CONSEIL

Amine BEN JEMAA

BILAN ARRETE AU 30 SEPTEMBRE 2020
(Unité : en dinars)

<u>ACTIF</u>	Note	30/09/2020	30/09/2019	31/12/2019
AC 1 - Portefeuille-titres	4.1.1	1 200 282	1 746 109	1 565 754
a - Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		106 227	100 826	102 144
b - Obligations et valeurs assimilées		1 094 055	1 645 283	1 463 610
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités	4.1.2	771 518	608 913	536 915
a - Placements monétaires		408 891	204523	207 697
b - Disponibilités		362 627	404 390	329 218
AC 4 - Autres actifs	4.1.5	20	3 559	3 124
a - Débiteurs divers		20	3 559	3 124
TOTAL ACTIF		1 971 820	2 358 581	2 105 793
 <u>PASSIF</u>				
PA 2 - Opérateurs créditeurs	4.1.6	5 270	4 579	5 119
PA 3 - Autres créditeurs divers	4.1.7	5 428	7 349	6 897
TOTAL PASSIF		10 698	11 928	12 016
 <u>ACTIF NET</u>				
CP 1 – Capital	4.1.8	1 918 567	2 293 638	2 030 686
CP 2 - Sommes distribuables		42 555	53014	63 091
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		5	17	15
b - Sommes distribuables de la période		42 550	52 997	63 076
ACTIF NET		1 961 122	2 346 652	2 093 777
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		1 971 820	2 358 581	2 105 793

ETAT DE RESULTAT ARRETE AU 30 SEPTEMBRE 2020

(Unité : en dinars)

	Note	Période du 01/07/2020 Au 30/09/2020	Période du 01/01/2020 Au 30/09/2020	Période du 01/07/2019 Au 30/09/2019	Période du 01/01/2019 Au 30/09/2019	Période du 01/01/2019 Au 31/12/2019
PR 1 - Revenus du portefeuille-titres	4.2.1	15 143	59 374	16 158	75 813	97 448
a- Dividendes		-	5 353	-	-	-
b - Revenus des obligations et valeurs assimilées		15 143	54 021	16 158	75 813	97 448
PR 2 - Revenus des placements monétaires	4.2.2	5 567	12 968	3 648	4 682	8 276
a - Intérêts sur comptes courants		-	-	593	1204	1 625
b - Revenus des autres placements monétaires		5 567	12 968	3055	3478	6 651
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		20 710	72 342	19 806	80 495	105 724
CH 2 - Charges de gestion des placements	4.2.3	(5 271)	(15 610)	(4 579)	(16 568)	(21 686)
REVENU NET DES PLACEMENTS		15 439	56 732	15 227	63 927	84 038
CH 3 - Autres charges	4.2.4	(3 716)	(7 228)	(1 658)	(5 459)	(8 364)
RESULTAT D'EXPLOITATION		11 723	49 504	13 570	58 468	75 674
PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation		(2 937)	(6 954)	14 862	(5 471)	(12 598)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		8 786	42 550	28 431	52 997	63 076
PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		2 937	6 954	(14 862)	5 471	12 598
RESULTAT NON DISTRIBUABLE		872	(2 396)	99	(2 095)	(1 446)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		872	(2 298)	(150)	53 350	53 996
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		-	-	490	(55 155)	(55 155)
Frais de négociation de titres		-	(98)	(241)	(290)	(287)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		12595	47 108	13 669	56 373	74 228

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

ARRETE AU 30 SEPTEMBRE 2020
(Unité : en dinars)

	Période du 01/07/2020 Au 30/09/2020	Période du 01/01/2020 Au 30/09/2020	Période du 01/07/2019 Au 30/09/2019	Période du 01/01/2019 Au 30/09/2019	Période du 01/01/2019 Au 31/12/2019
AN 1 - <u>VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT</u>					
<u>DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</u>					
	12 595	47 108	13 669	56 373	74 228
a - Résultat d'exploitation	11 723	49 504	13 570	58 468	75 674
b - Variation des plus (ou moins) valeurs potent./titres	872	(2 298)	(150)	53 350	53 996
c - Plus (ou moins) valeurs réalisées/cession de titres	-	-	490	(55 155)	(55 155)
d - Frais de négociation de titres	-	(98)	(241)	(290)	(287)
AN 2 - <u>DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</u>	-	(55 977)	-	(67 745)	(67 745)
AN 3 - <u>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>					
a - <u>Souscriptions</u>					
- Capital	520 900	1 461 200	774 200	2 089 100	2 198 200
- Régularisation des sommes non distribuables	1 385	5 554	2 849	8 071	8 491
- Régularisation des sommes distribuables	9 458	32 072	16 267	68 772	71 825
b - <u>Rachats</u>					
- Capital	(586 100)	(1 570 900)	(69 100)	(3 651 800)	(4 023 500)
- Régularisation des sommes non distribuables	(1 687)	(5 578)	(256)	(14 402)	(15 823)
- Régularisation des sommes distribuables	(12 395)	(46 134)	(1 397)	(145 802)	(155 984)
VARIATION DE L'ACTIF NET					
	(55 844)	(132 655)	736 232	(1 657 433)	(1 910 308)
AN 4 - <u>ACTIF NET</u>					
a - en début de période	2 016 966	2 093 777	1 610 420	4 004 085	4 004 085
b - en fin de période	1 961 122	1 961 122	2 346 652	2 346 652	2 093 777
AN 5 - <u>NOMBRE D' ACTIONS</u>					
a - en début de période	19 781	20 226	15 801	38 479	38 479
b - en fin de période	19 129	19 129	22 852	22 852	20 226
VALEUR LIQUIDATIVE					
	102,521	102,521	102,689	102,689	103,519
AN 6 - <u>TAUX DE RENDEMENT</u>					
	0,55%	2,05%	0,76%	2,16%	2,96%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

1. PRESENTATION DE MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV

Millenium Obligataire SICAV est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire de type distribution, régie par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 22 juin 2001, et a reçu l'agrément du ministre des finances le 13 juin 2000, et le visa du prospectus d'émission par le C.M.F le 26 octobre 2001, sous le n° 01.425.

2. REFERENTIEL COMPTABLE

Les états financiers intermédiaires relatifs à la période allant du 1^{er} Janvier au 30 Septembre 2020 ont été établis conformément aux dispositions des normes comptables tunisiennes et notamment les normes comptables relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 janvier 1999. Aucune divergence significative entre les méthodes comptables appliquées par la société Millenium Obligataire SICAV et les normes comptables tunisiennes n'est à signaler.

3. BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuilles-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat, les frais encourus à l'occasion d'achat sont imputés en capital. Les intérêts sur les placements en obligations, en bons de trésor et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs au titre d'OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2. Évaluation des obligations et valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- à la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- à la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 Septembre 2020, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres) ;
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018.

La société Millenium Obligataire SICAV ne possède pas un portefeuille de souche de BTA ouverte à l'émission à compter du 1^{er} Janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « juillet 2032 ».

3.3. Évaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4. Evaluation des placements monétaires

Les placements monétaires comprennent les Bons du Trésor à Court Terme, les certificats de dépôts et les billets de trésorerie. Ces valeurs sont évaluées en date d'arrêté à leur prix d'acquisition (Valeur nominale-intérêts précomptés non échus).

3.5. Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3.6. Traitement des opérations de pension livrée

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et présentés sous une rubrique distincte au niveau du poste «AC1-Portefeuille-titres ». A la date d'arrêté, ces titres restent évalués et leurs revenus pris en compte selon les mêmes règles développées dans les paragraphes précédents.

La contrepartie reçue est présentée au niveau du passif sous une rubrique spécifique « Dettes sur opérations de pensions livrées » et évaluée à la date d'arrêté à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Intérêts des mises en pension ».

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. La valeur de la contrepartie donnée est présentée sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC2- Placements monétaires et disponibilités ».

A la date d'arrêté, cette créance est évaluée à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique « PR2- Revenus des placements monétaires » et individualisés au niveau des notes aux états financiers.

4. NOTES EXPLICATIVES DES DIFFERENTES RUBRIQUES FIGURANT DANS LE CORPS DES ETATS FINANCIERS

4.1. Notes explicatives du bilan

4.1.1. Portefeuille titres

Le portefeuille-titres est arrêté à 1 200 282 dinars au 30 Septembre 2020, détaillé comme suit :

DESIGNATION	Nombre de Titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2020	% Actif
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES				
Obligations		462 500	475 658	24,12%
EO ATB SUB 2017 CAT A	1 500	150 000	156 184	7,92%
EO ATB SUB 2017 CAT A	500	50 000	52 061	2,64%
EO HL 2015-02 B	1 750	105 000	108 378	5,50%
EO UIB 2009/1	3 500	157 500	159 035	8,07%
Bons du Trésor Assimilables		633 988	618 397	31,36%
BTA-6.90% MAI22	352	380 160	363 421	18,43%
BTA-6.90% MAI22	35	37 100	36 079	1,83%
BTA-6.90% MAI22	20	20 728	20 575	1,04%
BTA-5,6% Août22	200	196 000	198 322	10,06%
Titres OPCVM		105 351	106 227	5,39%
AL HIFADH SICAV	1036	105351	106 227	5,39%
TOTAL PORTEFEUILLE-TITRES		1 201 839	1 200 282	60,87%

4.1.2. Placements monétaires et disponibilités

Cette rubrique présente un solde de 771 518 dinars au 30 Septembre 2020, réparti comme suit :

DÉSIGNATION	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2020	% Actif
PLACEMENTS MONÉTAIRES		400 436	408 891	20,74%
BTCT_52S-25-05-2021_7,05%	430	400 436	408 891	20,74%
DISPONIBILITES		362 627	362 627	18,39%
TOTAL GÉNÉRAL		763 063	771 518	39,13%

4.1.3. Ratio d'emploi de l'actif en liquidités et en quasi-liquidités

Le ratio d'emploi de l'actif en liquidités et en quasi-liquidités est déterminé conformément aux dispositions combinées de l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 et de l'article 107 du règlement du CMF relatif aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières et à la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte de tiers (Règlement approuvé par arrêté du ministre des finances du 29 avril 2010 et modifié par l'arrêté du ministre des finances du 15 février 2013).

Au 30 Septembre 2020, le ratio susvisé s'élève à 18,39%.

4.1.4 Valeurs mobilières détenues détaillées par émetteur/garant

Au bilan, les valeurs mobilières détenues par la société et figurant parmi les composantes des rubriques "Portefeuille-Titres" et "Placement monétaires", totalisent au 30 Septembre 2020 une valeur comptable de 1 609 173 DT, soit 81,61% du total actif. Elles se détaillent, par émetteur, comme suit :

Emetteur/Garant	Portefeuille Titres			Placements monétaires	Total	% Actif
	Obligations	BTA	Titres d'OPCVM	BTCT		
ETAT		618 397		408 891	1 027 288	52,10%
ATB	208 245				208 245	10,56%
HL	108 378				108 378	5,50%
UIB	159 035				159 035	8,07%
AL HIFADH SICAV			106 227		106 227	5,39%
Total	475 658	618 397	106 227	408 891	1 609 173	81,61%

4.1.5. Autres actifs

Ce poste présente au 30 Septembre 2020 un solde de 20 dinars contre 3 559 dinars au 30 Septembre 2019 et se détaille comme suit :

	30/09/2020	30/09/2019	31/12/2019
Autres débiteurs (Retenue à la source/EO)	20	3 559	3 124
Total des autres actifs	20	3 559	3 124

4.1.6. Opérateurs créditeurs

Ce poste présente au 30 Septembre 2020 un solde de 5 270 dinars contre 4 579 dinars au 30 Septembre 2019 et se détaille comme suit :

	30/09/2020	30/09/2019	31/12/2019
Dépositaire	1 795	1 800	1 800
Gestionnaire	3 475	2 779	3 319
Total des opérateurs créditeurs	5 270	4 579	5 119

4.1.7. Autres créiteurs divers

Ce poste présente au 30 Septembre 2020 un solde de 5 428 dinars contre 7 349 dinars au 30 Septembre 2019 et se détaille comme suit :

	30/09/2020	30/09/2019	31/12/2019
Impôts à payer (*)	(163)	(119)	(129)
Commissaire aux comptes	2 164	4 612	5 416
CMF (Redevance & Publication)	3 041	2 154	1 570
Retenue à la source à payer	294	12	12
Charges à payer	92	690	28
Total	5 428	7 349	6 897

(*) Il s'agit d'un surplus de TCL déclaré par rapport au stock réel

4.1.8. Capital social

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de la période allant du 1^{er} Janvier au 30 Septembre 2020 se détaillent ainsi :

Capital au 31 décembre 2019

Montant (en nominal)	2 022 600
Nombre de titres	20 226
Nombre d'actionnaires	339

Souscriptions réalisées

Montant (en nominal)	1 461 200
Nombre de titres émis	14 612
Nombre d'actionnaires nouveaux	14

Rachats effectués

Montant (en nominal)	1 570 900
Nombre de titres rachetés	15 709
Nombre d'actionnaires sortant	42

Capital au 30 septembre 2020

Montant (en nominal)	1 912 900
Nombre de titres	19 129
Nombre d'actionnaires	311

La valeur du capital tenant compte des sommes non distribuables s'établit comme suit :

–Capital en nominal au 30 septembre 2020	1 912 900
–Sommes non distribuables*	(2 420)
–Somme non distribuable des exercices antérieurs	8 087
Capital au 30 Septembre 2020	1 918 567

(*) Les sommes non distribuables se détaillent comme suit :

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(2 298)
Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	-
Frais de négociation de titres	(98)
Résultat non distribuable de la période :	(2 396)
Régularisation des S.N.D sur souscriptions	5 554
Régularisation des S.N.D sur rachats	(5 578)
Régularisation des S.N. D	(24)
Sommes non distribuables	(2 420)

4.2. Notes explicatives de l'état de résultat

4.2.1. Revenus du portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.07.2020 au 30.09.2020 à 15 143 dinars contre 16 158 dinars pour la même période de l'exercice précédent, et se détaille comme suit :

	Période du 01/07/2020 Au 30/09/2020	Période du 01/01/2020 Au 30/09/2020	Période du 01/07/2019 Au 30/09/2019	Période du 01/01/2019 Au 30/09/2019	Période du 01/01/2019 Au 31/12/2019
Intérêts sur obligations et valeur assimilées	15 143	54 021	16 158	75 813	97 448
Revenus des titres OPCVM (Dividendes)	-	5 353	-	-	-
Total	15 143	59 374	16 158	75 813	97 448

4.2.2. Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.07.2020 au 30.09.2020 à 5 567 dinars contre 3 648 dinars pour la même période de l'exercice précédent, et se détaille comme suit :

	Période du 01/07/2020 Au 30/09/2020	Période du 01/01/2020 Au 30/09/2020	Période du 01/07/2019 Au 30/09/2019	Période du 01/01/2019 Au 30/09/2019	Période du 01/01/2019 Au 31/12/2019
Intérêts sur comptes courants	-	-	593	1 204	1 625
Revenus des autres placements monétaires	5 567	12 968	3 055	3 478	6 651
Total	5 567	12 968	3 648	4 682	8 276

4.2.3. Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.07.2020 au 30.09.2020 à 5 271 dinars contre 4 579 dinars pour la même période de l'exercice précédent, et se détaille comme suit :

	Période du 01/07/2020 Au 30/09/2020	Période du 01/01/2020 Au 30/09/2020	Période du 01/07/2019 Au 30/09/2019	Période du 01/01/2019 Au 30/09/2019	Période du 01/01/2019 Au 31/12/2019
Rémunération du gestionnaire	3 475	10 264	2 779	11 227	14 546
Rémunération du dépositaire	1 796	5 346	1 800	5 340	7 140
Total	5 271	15 610	4 579	16 568	21 686

4.2.4. Autres charges

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.07.2020 au 30.09.2020 à 3 716 dinars contre 1 658 dinars pour la même période de l'exercice précédent, et se détaille comme suit :

	Période du 01/07/2020 Au 30/09/2020	Période du 01/01/2020 Au 30/09/2020	Période du 01/07/2019 Au 30/09/2019	Période du 01/01/2019 Au 30/09/2019	Période du 01/01/2019 Au 31/12/2019
Redevance CMF	584	1 725	467	1 887	2 445
Rémunération commissaire aux comptes	803	2 393	804	2 385	3 188
Publicité et publications	2 215	2 864	329	975	1 466
Agios, frais bancaires et autres charges	69	104	18	53	1 053
Impôts et taxes	44	142	40	160	212
Total	3 716	7 228	1 658	5 460	8 364

5. REMUNERATION DU DEPOSITAIRE ET DU GESTIONNAIRE

La gestion de la **Millenium Obligataire SICAV** est assurée par la Compagnie Gestion et Finance (C.G.F), moyennant une rémunération égale à 0,5%HT de l'actif net, réglée trimestriellement et à terme échu.

La banque Internationale Arabe de Tunisie (B.I.A.T) a été désignée dépositaire des titres et fonds de la **Millenium Obligataire SICAV**, moyennant une rémunération payable trimestriellement et à terme échu, arrêtée comme suit :

- De 0 à 10 millions de dinars : 0,1% HT de l'actif net avec minimum de 6 000 dinars ;
- De 10 millions à 20 millions de dinars : 0,08% HT de l'actif net ;
- Au-delà de 20 millions de dinars : 0,06% HT de l'actif net.

SICAV SECURITY

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2020

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2020

Introduction

En notre qualité de commissaire aux comptes de « SICAV SECURITY », et en exécution de la mission prévue par l'article 8 du code des organismes de placement collectif tel que promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons réalisé l'examen limité des états financiers intermédiaires de «SICAV SECURITY», qui comprennent le bilan au 30septembre 2020, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période de trois mois se terminant à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers intermédiaires font apparaître un actif net totalisant 1.058.334DT et un résultat net de la période du troisième trimestre 2020 s'élevant à 26.002 DT.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation de ces états financiers intermédiaires conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière intermédiaire sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité d'informations financières intermédiaires.

Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes d'audit et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la société « SICAV SECURITY» ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 30 septembre 2020 ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période de 3 mois close à cette date conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphes d'observation

- Par référence à l'article 29 du code des OPC et l'article 02 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001, nous attirons l'attention sur les points suivants :
 - Au cours du troisième trimestre 2020, l'actif de la « SICAV SECURITY » a été employé en disponibilités, dépôts à terme et dépôts à vue à des taux qui dépassaient la limite maximale de 20% fixée par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001. Au 30 septembre 2020, ce taux est de l'ordre de 34,08%.
 - Au cours du troisième trimestre 2020, l'actif net de la « SICAV SECURITY » a été employé en des parts ou actions d'OPCVM à des taux qui dépassaient la limite maximale de 5% fixée par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001. Au 30 septembre 2020, ce taux est de l'ordre de 5,02%.
 - Au cours du troisième trimestre 2020, l'actif de la « SICAV SECURITY » a été employé en des titres émis par la société Hannibal Lease, en dépassement de la limite légale de 10% fixée par l'article 29 de la loi n°2001-83 portant promulgation du code des Organismes de Placement Collectif. Au 30 septembre 2020, ce taux est de l'ordre de 11,73%.
- Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée depuis l'exercice 2018 par la société « SICAV SECURITY » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.
- L'émergence de la pandémie du COVID-19 a eu et continue d'avoir un impact sur l'environnement économique. La société « SICAV SECURITY » n'est pas en capacité d'apprécier son impact éventuel sur ses performances de l'année en cours et celles des exercices futurs. A la date d'arrêt des états financiers trimestriels de la société, la direction de la société gestionnaire n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

Notre opinion ne comporte pas de réserves à l'égard de ces points.

Tunis, le 30 octobre 2020

Le Commissaire aux Comptes :

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES ASSOCIES -MTBF

Mohamed Lassaad BORJI

BILAN
ARRETE AU 30-09-2020
(Exprimé en Dinar Tunisien)

En TND		30/09/2020	30/09/2019	31/12/2019
<u>ACTIF</u>				
AC1 - Portefeuille titres		698 566	809 016	753 169
AC1a Actions, valeurs assimilées et droits attachés	4.1	222 737	292 148	288 413
AC1b Obligations et valeurs assimilées	4.2	475 829	516 868	464 756
AC2 - Placements monétaires et disponibilités		361 146	319 260	381 752
AC2a Placements monétaires	4.4	221 590	222 519	222 546
AC2b Disponibilités		139 556	96 741	159 206
AC3 - Créances d'exploitation		-	-	-
AC4 - Autres actifs		-	-	-
Total Actif		1 059 712	1 128 276	1 134 921
<u>PASSIF</u>				
PA1 Opérateurs créditeurs	4.6	1 032	1 104	1 142
PA2 Autres créditeurs divers	4.7	346	275	278
Total Passif		1 378	1 379	1 420
<u>ACTIF NET</u>				
CP1 Capital	4.8	1 023 597	1 089 895	1 086 804
CP2 - Sommes distribuables		34 737	37 002	46 697
CP2a Sommes distribuables des exercices antérieurs		14	15	15
CP2b Sommes distribuables de la période		34 723	36 987	46 682
Actif Net		1 058 334	1 126 897	1 133 501
Total Passif et Actif Net		1 059 712	1 128 276	1 134 921

ETAT DE RESULTAT
POUR LA PERIODE DU 01-01-2020 AU 30-09-2020
(Exprimé en Dinar Tunisien)

En TND			Période du 01/07/2020 au 30/09/2020	Période du 01/01/2020 au 30/09/2020	Période du 01/07/2019 au 30/09/2019	Période du 01/01/2019 au 30/09/2019	Période du 01/01/2019 au 31/12/2019
PR1 -	Revenus du Portefeuille Titres	4.3	12 829	30 861	9 228	34 850	42 975
PR1a	Dividendes		5 101	8 363	669	8 941	8 941
PR1b	Revenus des obligations et valeurs assimilées		7 728	22 498	8 559	25 909	34 034
PR2	Revenus des placements monétaires	4.5	3 782	13 920	5 217	14 523	19 786
	Total Revenus des Placements		16 611	44 781	14 445	49 373	62 761
CH1	Charges de gestion des placements	4.9	(3 137)	(9 257)	(3 407)	(10 325)	(13 700)
	Revenus Nets des Placements		13 474	35 524	11 038	39 048	49 061
CH2	Autres charges	4.10	(377)	(1 201)	(321)	(1 239)	(1 556)
	Résultat d'Exploitation		13 097	34 323	10 717	37 809	47 505
PR4	Régularisation du résultat d'exploitation		(112)	400	(467)	(822)	(823)
	Sommes distribuables de la Période		12 985	34 723	10 250	36 987	46 682
PR4	Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		112	(400)	467	822	823
	Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres		(24 951)	(47 932)	(8 921)	(40 349)	(43 460)
	Frais de négociation de titres		(143)	(391)	-	(118)	(118)
	Plus ou moins-values réalisées sur cessions de titres		37 999	57 620	-	25 943	25 964
	Résultat Net de la Période		26 002	43 620	1 796	23 285	29 891

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
POUR LA PERIODE DU 01-01-2020 AU 30-09-2020
(Exprimé en Dinar Tunisien)

En TND	Période du 01/07/2020 au 30/09/2020	Période du 01/01/2020 au 30/09/2020	Période du 01/07/2019 au 30/09/2019	Période du 01/01/2019 au 30/09/2019	Période du 01/01/2019 au 31/12/2019
AN1 - <u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	<u>26 002</u>	<u>43 620</u>	<u>1 796</u>	<u>23 285</u>	<u>29 891</u>
AN1a - Résultat d'exploitation	13 097	34 323	10 717	37 809	47 505
AN1b - Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	(24 951)	(47 932)	(8 921)	(40 349)	(43 460)
AN1c - Plus ou moins values réalisées sur cessions de titres	37 999	57 620	-	25 943	25 964
AN1d - Frais de négociation de titres	(143)	(391)	-	(118)	(118)
AN2 - <u>Distribution de dividendes</u>	-	<u>(41 690)</u>	-	<u>(38 808)</u>	<u>(38 808)</u>
AN3 - <u>Transactions sur le capital</u>	<u>(7 421)</u>	<u>(77 097)</u>	<u>(17 281)</u>	<u>(51 802)</u>	<u>(51 804)</u>
AN3a <u>Souscriptions</u>	<u>356 879</u>	<u>408 504</u>	-	<u>1 493</u>	<u>1 548</u>
CSS Capital	342 289	394 501	-	1 440	1 494
RSNDS Régularisation des sommes non distribuables	3 746	2 442	-	(9)	(11)
RSD Régularisation des sommes distribuables	10 844	11 561	-	62	65
AN3b <u>Rachats</u>	<u>(364 300)</u>	<u>(485 601)</u>	<u>(17 281)</u>	<u>(53 295)</u>	<u>(53 352)</u>
CSR Capital	(349 730)	(465 952)	(16 885)	(52 166)	(52 220)
RSNDR Régularisation des sommes non distribuables	(3 614)	(3 495)	71	215	215
RSD Régularisation des sommes distribuables	(10 956)	(16 154)	(467)	(1 344)	(1 347)
<u>Variation de l'actif net</u>	<u>18 581</u>	<u>(75 167)</u>	<u>(15 485)</u>	<u>(67 325)</u>	<u>(60 721)</u>
AN4 - <u>Actif net</u>					
AN4a Début de période	1 039 753	1 133 501	1 142 382	1 194 222	1 194 222
AN4b Fin de période	1 058 334	1 058 334	1 126 897	1 126 897	1 133 501
AN5 - <u>Nombre d'actions</u>					
AN5a Début de période	57 730	61 343	62 281	64 161	64 161
AN5b Fin de période	57 310	57 310	61 343	61 343	61 343
<u>Valeur liquidative</u>	<u>18,467</u>	<u>18,467</u>	<u>18,370</u>	<u>18,370</u>	<u>18,478</u>
AN6 - <u>Taux de rendement annualisé (%)</u>	<u>10,08%</u>	<u>5,42%</u>	<u>0,61%</u>	<u>2,65%</u>	<u>2,56%</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

1- PRESENTATION DE LA SOCIETE

SICAV SECURITY est une société d'investissement à capital variable mixte de type distribution, régie par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation des codes des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 13 juillet 1998, et a reçu l'agrément du ministre des finances en date du 4 octobre 1997.

La sicav a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières par l'utilisation exclusive de ses fonds propres. Elle a reçu le visa du Conseil du Marché Financier en date du 16 juillet 1999 sous le n°99.363.

La gestion de la SICAV est confiée à la Société d'intermédiation en bourse « COFIB CAPITAL FINANCES ». Le dépositaire exclusif des actifs de la SICAV est la Banque « ATB ».

2- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 septembre 2020 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

3- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2 Evaluation des placements

Les placements en actions et valeurs assimilées sont constitués des titres admis à la cote et des titres OPCVM et sont évalués, en date d'arrêt, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres, correspond au cours en bourse à la date du 30 septembre 2020 ou à la date antérieure la plus récente pour les titres admis à la cote et à la valeur liquidative au 30 septembre 2020 pour les titres OPCVM.

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- à la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- à la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 septembre 2020, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société SICAV SECURITY figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31 décembre 2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018

La société SICAV SECURITY ne dispose pas d'un portefeuille de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 ».

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.3 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

4. NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

4.1 Note sur les actions et valeurs assimilées :

Les actions et valeurs assimilées totalisent au 30 septembre 2020 un montant de 222.737 DT se détaillant comme suit :

Titres	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 30.09.2020	% de l'Actif Net
Actions		50 235	169 642	16,03%
DELICE HOLDING	900	9 990	12 882	1,22%
MAGASIN GENERAL	871	6 153	20 286	1,92%
MONOPRIX	2 160	6 111	13 694	1,29%
SAH	1 150	10 235	14 604	1,38%
SFBT	5 000(*)	8 186	94 150	8,90%
UIB	850	9 560	14 026	1,33%
Titres OPCVM		52 126	53 095	5,02%
CAP OBLIG SICAV	502	52 126	53 095	5,02%
Total		102 361	222 737	21,05%

(*) Dont 1425 actions nouvelles gratuites assimilées aux actions anciennes

Le détail des mouvements intervenus au niveau des actions et valeurs assimilées au cours du troisième trimestre 2020 est le suivant :

Désignation du titre	Coût d'acquisition 01/07/2020	Acquisition	Coût DA	Cession	Coût d'acquisition des titres cédés	Plus ou moins-values réalisées	Coût d'acquisition 30/09/2020
Actions et Droits	11 646	14	14	41 443	3 488	37 955	8 186
SFBT	11 646	-	14 (*)	41 429	3 474	37 955	8 186
SFBT DA 1/5 2020	-	14 (*)	-	14 (*)	14 (*)	-	-
Titres OPCVM	54 722	-	-	2 640	2 596	44	52 126
CAP OBLIG SICAV	54 722	-	-	2 640	2 596	44	52 126
Total	66 368	14	14	44 083	6 084	37 999	60 312

(*)Relatifs à la conversion des droits d'attributions des nouvelles actions SFBT

4.2 Note sur les obligations et valeurs assimilées

Les obligations et valeurs assimilées totalisent au 30 septembre 2020 un montant de 475.829 DT et se détaillent comme suit :

Désignation	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2020	% de l'Actif Net
Emprunts d'Etat		50 000	50 717	4,79%
EMP NAT 2014 Cat C/3	1 000	50 000	50 717	4,79%
Emprunts des sociétés		411 700	425 112	40,17%
ATL 2013/2	600	12 000	12 606	1,19%
Attijari Bank Sub 2015	500	10 000	10 545	1,00%
AttijariLeasing 2019/1	700	56 000	57 525	5,44%
BTE 2016	550	22 000	22 890	2,16%
ABC TUNISIE 2020-1	750	75 000	76 827	7,26%
CIL 2015/2	500	10 000	10 564	1,00%
HL 2016/2	250	10 000	10 517	0,99%
HL SUB 2018/1	200	12 000	12 313	1,16%
HL 2018/2	200	16 000	16 856	1,59%
HL 2017/3	550	33 000	34 437	3,25%
HL2020/2	500	50 000	50 185	4,74%
TL SUB 2018	665	53 200	56 380	5,33%
UIB 2009/1	500	22 500	22 719	2,15%
UIB 2011/1	500	5 000	5 033	0,48%
TL 2017/1	250	10 000	10 192	0,96%
CIL 2017/2	250	15 000	15 523	1,47%
Total		461 700	475 829	44,96%

Le détail des mouvements intervenus au niveau des obligations et valeurs assimilées au cours du troisième trimestre 2020 est le suivant :

Désignation	Coût d'acquisition au 01/07/2020	Acquisition	Remboursement ou cession	Coût d'acquisition des titres cédés / Remboursés	Plus ou moins-values réalisées	Coût d'acquisition au 30/09/2020
Emprunts de sociétés	35 000	50 000	7 500	7 500	-	77 500
UIB 2009/1	25 000	-	2 500	2 500	-	22 500
UIB 2011/1	10 000	-	5 000	5 000	-	5 000
HL 2020/2	-	50 000	-	-	-	50 000
Total	35 000	50 000	7 500	7 500	-	77 500

4.3 Note sur les revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 12.829 DT pour la période allant du 01 juillet 2020 au 30 septembre 2020 et s'analysent comme suit :

Désignation	Période du 01/07/2020 au 30/09/2020	Période du 01/01/2020 au 30/09/2020	Période du 01/07/2019 au 30/09/2019	Période du 01/01/2019 au 30/09/2019	Période du 01/01/2019 au 31/12/2019
Revenus des Actions (Dividendes)	5 101	8 363	669	8 941	8 941
Revenus des Emprunts d'Etat	640	2 196	801	3 502	4 303
Revenus des Emprunts des Sociétés	7 088	20 302	7 758	22 407	29 731
Total	12 829	30 861	9 228	34 850	42 975

4.4 Note sur les placements monétaires

Les placements monétaires s'élèvent au 30 septembre 2020 à 221.590 DT et s'analysent comme suit :

Désignation	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2020	% de l'Actif Net
PLT 02-11-2020 ATB 59 jours à 6,8 %	110	110 000	110 967	10,49%
PLT 23-11-2020 ATB 38 jours à 6,8 %	110	110 000	110 623	10,46%
Total		220 000	221 590	20,96%

4.5 Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'élèvent à 3.782 DT pour la période allant du 01 juillet 2020 au 30 septembre 2020 et représentent le montant des intérêts courus et/ou échus au titre du troisième trimestre 2020 sur les placements à terme. Ils s'analysent comme suit :

Désignation	Période du 01/07/2020 au 30/09/2020	Période du 01/01/2020 au 30/09/2020	Période du 01/07/2019 au 30/09/2019	Période du 01/01/2019 au 30/09/2019	Période du 01/01/2019 au 31/12/2019
Revenus des Placements à Terme	3 782	13 920	5 217	14 523	19 786
Total	3 782	13 920	5 217	14 523	19 786

4.6 Note sur les opérateurs créditeurs

Ce poste comprend la somme due par SICAV SECURITY au gestionnaire COFIB CAPITAL FINANCES. Elle s'élève à 1.032 DT au 30 septembre 2020 contre 1.104 DT au 30 septembre 2019.

4.7 Note sur les autres créditeurs divers

Ce poste comprend les sommes dues au titre de la redevance du CMF, la TCL ainsi que la retenue à la source. Le détail de ce poste est le suivant :

Désignation	Valeur au 30/09/2020	Valeur au 30/09/2019	Valeur au 31/12/2019
TCL à payer	87	11	11
Retenue à la Source	172	171	171
Redevance CMF	87	93	96
Total	346	275	278

4.8 Note sur le capital

La variation de l'actif net de la période du 01 juillet 2020 au 30 septembre 2020 s'élève à 18.581 DT et se détaille comme suit:

Désignation	Montant
Variation de la part Capital	5 596
Variation de la part Revenu	12 985
Variation de l'Actif Net	18 581

Les mouvements sur le capital au cours du troisième trimestre 2020 se détaillent ainsi :

	Capital au 30/06/2020	Souscriptions réalisées	Rachats effectués	Capital au 30/09/2020
Montant	1 022 794	342 289	(349 730)	1 015 353(*)
Nombre de titres	57 730	19 320	19 740	57 310
Nombre d'actionnaires	36	4	5	35

(*) Il s'agit de la valeur du capital évaluée sur la base de la part capital au 01/01/2020. La valeur du capital en fin de période est déterminée en ajoutant les sommes non distribuables de la période (du 01/01/2020 au 30/09/2020).

Ainsi la valeur du capital en fin de période est déterminée comme suit :

Désignation	30/09/2020
Capital sur la base part de capital de début de période	1 015 353
Variation des +/- values potentielles sur titres	(47 932)
+/- values réalisées sur cession de titres	57 620
Frais de négociation de titre	(391)
Régul des sommes non distribuables de la période	(1 053)
Capital au 30.09.2020	1 023 597

4.9 Note sur les charges de gestion des placements

Ce poste enregistre la rémunération du gestionnaire et se détaille comme suit :

Désignation	Période du 01/07/2020 au30/09/2020	Période du 01/01/2020 au30/09/2020	Période du 01/07/2019 au30/09/2019	Période du 01/01/2019 au30/09/2019	Période du 01/01/2019 au31/12/2019
Rémunération du Gestionnaire	3 137	9 257	3 407	10 325	13 700
Total	3 137	9 257	3 407	10 325	13 700

La convention de gestion, conclue entre SICAV SECURITY et COFIB CAPITAL FINANCES, prévoit la facturation d'une commission de gestion de 1% HT calculée quotidiennement, sur la base de l'actif net et payée mensuellement. La commission de gestion au titre du troisième trimestre 2020 s'élève à 3.137 DT TTC.

Par ailleurs, il est à noter que les rémunérations du dépositaire et du commissaire aux comptes sont à la charge du gestionnaire «COFIB CAPITAL FINANCES».

4.10 Note sur les autres charges

Ce poste enregistre les charges relatives à la redevance versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net, la charge TCL, ainsi que les autres impôts et taxes.

Désignation	Période du 01/07/2020 au30/09/2020	Période du 01/01/2020 au30/09/2020	Période du 01/07/2019 au30/09/2019	Période du 01/01/2019 au30/09/2019	Période du 01/01/2019 au31/12/2019
Redevance CMF	264	778	286	868	1 151
TCL	113	223	35	171	205
Autres impôts et taxes	-	200	-	200	200
Total	377	1 201	321	1 239	1 556